

## **La forêt de l'Escarpement: un patrimoine écologique**

Mémoire sur la forêt de l'Escarpement, rédigé par Alain Montambault, directeur du Comité de Protection de l'Environnement de l'Est de Québec.

Mémoire présenté aux Audiences Publiques sur l'Environnement du 1 juin 2004 au Centre communautaire Lebourgneuf concernant le prolongement de l'autoroute du Vallon.

### **Synthèse : La route doit passer à l'ouest de la rivière.**

Un bref rappel de l'inventaire forestier est essentiel afin de connaître la valeur de la forêt de l'Escarpement. C'est une érablière mature, des arbres centenaires de fort calibre. Il y a du noyer cendré, des tilleuls à larges feuilles, des frênes, de la pruche, du cerisier, de l'épinette rouge, du hêtre et du bouleau jaune. Tous les oiseaux de proie fréquentent le site, presque tous les oiseaux de la forêt et de la prairie résident ou migrent sur ce territoire. Il y a de l'ail des bois, des chanterelles ainsi que plusieurs fleurs sauvages d'un intérêt esthétique considérable. Il y a par surcroît la présence du chevreuil, du renard et du lièvre. La rivière du Berger est poissonneuse et elle coule dans une formation fluvio-glacière constituée de terrasses argileuses riches, de falaises escarpées et de dépôts variés (sable, galet et limon). Les sols agricoles sont calcaires et détiennent une fertilité remarquable. C'est un milieu naturel important, bourré de sentiers et fréquenté par les randonneurs. Cette rivière et cette forêt en équilibre sont situées au cœur de la nouvelle ville de Québec.

La question que nous devons poser n'est pas de savoir si la forêt de l'Escarpement a une grande valeur, les inventaires le démontrent, elle a une grande valeur, la question que nous devons poser est quelle valeur accordons-nous à la forêt dans l'aménagement de nos milieux urbains ?

La réponse est simple, la forêt urbaine occupe une place insignifiante dans les plans d'aménagement de nos villes. Il y a plusieurs parcs urbains dotés de pelouse, ces parcs ne sont pas des forêts en équilibre, ce ne sont pas des écosystèmes qui abritent une biodiversité intéressante, quelques oiseaux, des écureuils, parfois une marmotte.

Ce qu'il faut davantage valoriser est l'équilibre de la forêt urbaine. Il faut éviter de fragmenter les milieux naturels détenant une biodiversité importante. Le projet de boulevard urbain envisage de scinder la section est de la rivière en deux parties et de développer par la suite. La pression anthropique perturbera le milieu naturel et la biodiversité diminuera de manière tragique. Il est impossible pour l'homme de reconstruire un milieu aussi riche que celui qui existe actuellement à l'est de la rivière du Berger.

Si les promoteurs avait envisagé la construction d'un train de surface, l'impact négatif aurait été réduit considérablement. Cependant, les promoteurs ont choisi un boulevard urbain, ce choix est un mauvais choix et il serait pire s'ils choisissaient de dévaster la section est de la rivière.

Étant donné que la section située à l'ouest de la rivière est moins riche, la perturbation de l'équilibre du milieu serait réduite, la rivière agissant par ailleurs comme barrière naturelle, si la route passait à l'ouest de la rivière. Ce choix représente un compromis raisonnable que les écologistes et les développeurs doivent favoriser dans l'intérêt de la communauté actuelle et des générations futures.

Je propose donc que le boulevard urbain passe à l'ouest de la rivière du Berger et que la section située à l'est de la rivière du Berger soit décrétée « **réserve écologique urbaine** », un statut légal qu'il faut inventer pour donner une valeur plus importante aux forêts urbaines dans l'aménagement des villes.

  
Alain Montambault